

REPUBLICQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI.

Minimant *10/18*
Kigali, le 02/04/1986

N° 711 /03/01.5/86

Memo

A traiter par
Date entrée : <i>03-4-86</i>
N° Classement : <i>6218701-5</i>

✓ Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre
Excellence le compte-rendu de l'entretien que j'ai accordé à
Monsieur BABACAR N'DIAYE, Président de la Banque Africaine de
Développement.

Comme Votre Excellence le remarquera,
l'entretien a principalement porté sur la coopération entre la
République Rwandaise et la Banque Africaine de Développement en
matière de financement des Projets du secteur industriel.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur
le Président, l'expression de ma plus haute considération.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIRIRA Mathieu.

Copie pour information à :

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
KIGALI.
- Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Travaux Publics
et de l'Energie
KIGALI.
- Monsieur le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et des Forêts
KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Finances
et de l'Economie
KIGALI

COMPTE-RENDU DE L'ENTRETIEN ACCORDE A MONSIEUR BABACAR N'DIAYE,
PRESIDENT DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT.

1. En date du 25 mars 1986 à 11 h 05' du matin, Monsieur le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat a accordé un entretien à Monsieur BABACAR N'DIAYE, Président de la Banque Africaine de Développement, entretien qui a essentiellement porté sur la coopération entre la République Rwandaise et la Banque Africaine de Développement en matière de financement des Projets du secteur industriel.
2. Ouvrant les discussions, Monsieur le Ministre a souhaité la bienvenue au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à Monsieur le Président de la Banque Africaine de Développement et lui a exprimé la joie ressentie non seulement au sein de son Département, mais aussi au niveau de tout le pays suite à sa visite au Rwanda. Ensuite, Monsieur le Ministre a exposé à son illustre interlocuteur l'objet de l'entretien à savoir :
 - a) - l'intervention de la Banque Africaine de Développement dans le secteur théicole;
 - b) - la stratégie d'industrialisation;
 - c) - le développement des petites et moyennes industries dans le monde rural;
 - d) - quelques projets représentant un grand intérêt socio-économique pour le Pays et pouvant bénéficier d'une assistance financière de la Banque Africaine de Développement.
3. Abordant le premier point relatif au secteur théicole, Monsieur le Ministre a exprimé la gratitude du peuple rwandais pour l'assistance financière de la Banque Africaine de Développement qui a permis la réalisation de 2.200 ha de plantations théicoles. Le coût global de ces plantations théicoles et des investissements pour usines et autres est évalué à 36 millions UC pour lequel la Banque Africaine de Développement a participé pour 29 millions UC soit environ 80 %. Cette assistance a en outre permis de créer 15.000 emplois, soit environ 50 % du personnel total oeuvrant dans le secteur national théicole.

Monsieur le Ministre a ajouté que compte tenu des réalisations actuelles en matière de développement théicole et de l'exiguïté des terres agricoles, le Gouvernement Rwandais a décidé de ne plus procéder à d'autres nouvelles installations de complexes théicoles. La ligne de conduite en cette matière est d'abord de consolider ce qui existe par deux actions essentielles : accroissement des rendements unitaires

.../...

de la production en passant d'une tonne de thé sec à 3 tonnes de thé sec à l'ha et l'amélioration de la qualité du thé sec, le thé rwandais vient souvent en premier ou en deuxième rang, mais il y a beaucoup de possibilités d'amélioration. C'est pour répondre à ces deux préoccupations qu'un document de projet de réhabilitation du secteur théicole a été élaboré. Il est donc demandé à la Banque Africaine de Développement de fournir une assistance financière dans le cadre de ce Projet. Dans sa réponse, Monsieur le Président de la Banque Africaine de Développement a signalé qu'un accord vient d'être signé pour le financement de la réalisation d'une étude sur la réhabilitation du secteur théicole rwandais et que la Banque Africaine de Développement attend attentivement les conclusions de la dite étude pour fournir l'assistance nécessaire dans la réalisation des actions qui seront arrêtés dans l'étude.

4. S'agissant du deuxième point relatif à la stratégie d'industrialisation, Monsieur le Ministre a signalé que pour réussir le développement national en matière d'industrialisation, il faut une programmation et une réalisation harmonieuses des actions de ce secteur. C'est en vue de mettre en place une vraie stratégie d'industrialisation et d'établir un plan et un schéma directeur d'industrialisation que le Gouvernement Rwandais vient d'organiser avec l'assistance du PNUD, de l'ONUDI, du FED et de la Banque Mondiale un séminaire à Remera du 26 au 31 janvier 1986 au cours duquel des recommandations ont été émises sur les grandes orientations de la stratégie d'industrialisation au Rwanda et sur l'élaboration du plan directeur d'industrialisation qui durera environ trois ans. Monsieur le Ministre a en outre signalé à Monsieur le Président de la Banque Africaine de Développement qu'il a fort apprécié l'intervention du Délégué de la BAD à la dernière conférence de solidarité industrielle des pays en voie de développement tenue à Kigali en juin 1984 sous les auspices de l'ONUDI. Enfin Monsieur le Ministre a demandé au Président de la Banque Africaine de Développement de fournir une assistance au Gouvernement Rwandais dans l'élaboration du Plan directeur d'industrialisation dont le coût est estimé à 2,5 millions \$ USA et dans la mise en œuvre des actions qui auront été identifiées dans ce Plan.
5. Dans sa réponse, Monsieur le Président de la Banque Africaine de Développement a signalé que comme le Rwanda a déjà intéressé d'autres organismes dans l'élaboration du Plan directeur d'industrialisation (PNUD, ONUDI, BM, FED), il valait mieux de continuer avec ces divers organismes, la Banque Africaine de Développement pourra s'intéresser à la deuxième phase de mise en œuvre des actions qui seront identifiées dans le plan.

Monsieur le Président a ajouté que la BAD reste très attentive à ce qui pourra être identifié dans le Plan directeur car de son avis l'industrie de substitution et de transformation pour la satisfaction des besoins intérieurs compte tenu d'une compétitivité élevée pour l'exportation est la plus justifiée pour un pays comme le Rwanda et la Banque Africaine de Développement reste très attachée à ce genre d'actions. Le plan directeur d'industrialisation pourra donc identifier toutes les industries de ce genre de même que les agro-industries.

6. Reprenant la parole, Monsieur le Ministre a signalé que les observations évoquées par son illustre interlocuteur ont été prises en considération dans les grandes orientations de la stratégie d'industrialisation. Pour l'intervention de la BAD, Monsieur le Ministre a signalé qu'elle peut également se rapporter à l'élaboration du plan directeur d'industrialisation car les organismes contactés n'ont pas encore donné de promesse concrète pour le financement de l'élaboration de ce plan. Aussi, a-t-il proposé au Président de la BAD de lui remettre le document de projet afin que les services de la Banque puissent examiner les possibilités de son intervention dans l'élaboration dudit plan. Monsieur le Président de la BAD a été d'accord de prendre le dossier compte tenu du stade actuel de recherche de financement du projet. Il a signalé que les possibilités de participation de la BAD seront envisagées dans le cadre du Compte de l'Assistance Technique qui a également servi pour le financement de l'étude de réhabilitation du secteur théicole au Rwanda.
7. S'agissant du troisième point à savoir le Développement des petites industries dans le milieu rural, Monsieur le Ministre a signalé que plus de 95 % de la population vivent dans le milieu rural, aussi faut-il que le développement aille vers le monde rural plutôt que de se concentrer dans les centres urbains. Il faut créer beaucoup d'emplois dans le milieu rural, cette création d'emplois accroîtra les revenus monétaires, ce qui accroîtra les capacités d'achat des masses rurales et ceci rendra possible la création d'unités de production dans ces zones. Il faut donc pour réussir cette opération, voir quel type d'unités à créer compte tenu des spécificités et des potentialités régionales. Une assistance est donc demandée à la BAD en cette matière. Dans sa réponse, le Président de la BAD a donné l'exemple de l'organisation des exploitations agricoles en Chine. Au Rwanda, a-t-il ajouté, chaque exploitation agricole d'une superficie proche d'1 ha est tenue individuellement et on peut faire appel à ces exploitants tout en pensant à leur encadrement dans une structure bien déterminée. Le secteur de l'artisanat offre également beaucoup de possibilité et il faudrait mener une réflexion très approfondie là-dessus.

8. Monsieur le Président de la BAD a ensuite parlé de l'initiative conjointe entre la BAD, le PNUD et le SFI (Société Financière Internationale) relative à la création du Service de Promotion et de Développement des Investissements en Afrique (APDE) pour la fourniture d'un appui direct aux promoteurs de projets d'investissements industriels et manufacturiers dans tous les aspects de promotion, d'étude et de développement de projets. Le service aura son siège à Nairobi et commencera ses activités dans deux mois et sa zone d'actions couvre aussi le Rwanda. Il a ajouté que la Banque compte beaucoup sur les effets positifs de ce service et qu'elle fournira des lignes de crédits nécessaires aux Banques commerciales et de développement dans les pays intéressés qui auront à financer ces promoteurs à travers le dit service. Monsieur le Ministre a signalé au Président de la BAD que la Représentant de la Banque Mondiale à Kigali a déjà signalé cette initiative conjointe à la partie Rwandaise qui a aussitôt réagi en faveur de la mise en route de ce service tout en témoignant de son grand intérêt à ses activités. Il a demandé à ce que le Rwanda soit pris en considération dans les activités de l'APDE.
9. Toujours en matière de promotion des petites et moyennes entreprises, le Président de la BAD a souligné que le développement des PME ne devrait pas précéder l'élaboration du plan directeur d'industrialisation. Dans sa réponse, Monsieur le Ministre a signalé qu'une coordination en cette matière est assurée de façon à ce que l'exécution des actions de développement des PME réponde aux grandes orientations de la stratégie industrielle et constitue par conséquent une mise en application du plan directeur d'industrialisation dans ce domaine.
10. S'agissant du point relatif aux entreprises individuelles, Monsieur le Ministre a parlé de l'OVIBAR, de la Sonafruits, du projet de fabrication de fibres de ramie, du projet gaz méthane et de l'aménagement des zones industrielles. Pour l'OVIBAR, Monsieur le Ministre a signalé que la bananerie est une culture très importante pour le Rwandais et occupe environ 20 % des terres cultivables. Plusieurs produits sont obtenus au départ de la banane et selon l'étude de factibilité de l'usine de traitement de la banane (OVIBAR), il s'est avéré que ce projet est très rentable. Pour le Gouvernement Rwandais, il faudrait donc très rapidement assurer le financement de la réhabilitation de l'OVIBAR dont le coût est de 3 millions \$ USA.
- Monsieur le Président de la BAD a signalé qu'il y a deux possibilités de financer ce projet : la première, c'est d'utiliser la ligne de crédit de la Banque Rwandaise de Développement qui est actuellement de 5 millions \$ USA avec un cofinancement extérieur,

la deuxième voie étant celle de monter un projet sectoriel plus important incluant celui de l'OVIBAR et le soumettre à la BAD pour financement. Monsieur le Ministre a dit que c'est la première solution qui sera choisie surtout que la BRD a été déjà contactée de même que la Banque de Développement des Pays des Grands Lacs pour fournir le financement complémentaire. Le Président de la BAD a signalé que la B.D.G.L. a contacté la BAD pour avoir une ligne de crédit et que les négociations sont en cours.

11. Pour la Sonafruits, Monsieur le Ministre a souligné l'importance de cette société dans la valorisation des produits vivriers et dans la politique nationale d'industrialisation (décentralisation et développement des PME). Pour le développement actuel de cette Sonafruits, il faut installer une véritable usine de traitement des fruits de passiflore. Dans sa réponse, le Président de la Banque Africaine de Développement a pris bonne note du projet et a signalé qu'il faudra d'abord une étude afin que la Banque puisse donner sa position définitive. Le projet sera listé comme projet potentiel.

Monsieur le Ministre a été d'accord surtout que l'étude n'est pas encore disponible. Il en fut de même pour le projet Ramie. Pour ce projet Ramie, Monsieur le Ministre a ajouté que des contacts étaient engagés avec le Brésil et la Philippines pour sa réalisation, mais que la Philippines n'est pas intéressé dans la participation au capital. Le Président de la BAD s'est déclaré plus favorable avec le Brésil car ce pays fait partie du groupe de la BAD et que les négociations ultérieures seraient plus faciles si jamais la BAD devait fournir une assistance dans ce projet.

12. Pour le projet Gaz Méthane, Monsieur le Ministre a souligné l'importance de ce projet pour le Rwanda surtout pour la fabrication d'engrais azotés. Pour ce projet, il a été convenu qu'il soit inscrit en pipeline comme les deux précédents. S'agissant de l'aménagement des zones industrielles, Monsieur le Ministre a souligné les difficultés que l'on rencontre actuellement dans l'installation de nouvelles entreprises dans les zones industrielles urbaines étant donné que les nouveaux emplacements prévus ne sont pas aménagés et ne disposent pas d'infrastructures nécessaires pour recevoir ces nouvelles entreprises. Aussi, Monsieur le Ministre a demandé au Président de la BAD si celle-ci ne pouvait pas assurer le financement de l'aménagement de ces zones.

.../...

13. Dans sa réponse Monsieur le Président de la BAD a signalé qu'il faudrait d'abord élaborer le plan directeur d'industrialisation afin de tenir compte des interactions de tous les facteurs qui interviennent en ce domaine notamment ceux de l'environnement. Monsieur le Président de la BAD a ajouté que c'est dans ce sens que la Banque peut s'intéresser à ces actions. Reprenant la parole, Monsieur le Ministre a souligné que la démarche du gouvernement rwandais n'est pas de devancer l'élaboration du plan directeur d'industrialisation, c'est plutôt une prise de contact préliminaire pour intéresser les bailleurs de fonds au financement de certaines actions qui dans tous les cas seront parties intégrantes du plan directeur d'industrialisation comme les zones industrielles.

14. Avant de clôturer l'entretien à 11 h 55', Monsieur le Ministre a invité son illustre interlocuteur à aller visiter l'OVIBAR et se sont en outre convenus de visiter le musée des minéraux du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat le jeudi 27 mars 1986 dans la matinée à une heure qui sera précisée ultérieurement.

Fait à Kigali, le 25 mars 1986